

Déclaration Liminaire du CTL du 17 novembre 2020

Monsieur le Président,

Vous nous avez convoqués ce jour pour un CTL avec un ordre du jour bien chargé. Celui-ci est à l'image du temps de l'automne : morose.

En effet, comment ne pas l'être quand on voit les différents points qui sont les reflets d'une partie de ce qui ne va pas dans notre administration.

Vous trouvez que nous exagérons ? Laissez-moi vous donner quelques exemples :

- le télétravail : En cette période, il devrait être la norme dès lors que c'est possible d'après le gouvernement. Pourtant, lorsque l'on voit les chiffres de la fonction publique « qui après un mauvais départ est en train de rattraper son retard » (passage 25 à 40 % en une semaine). La DGFIP reste à la traîne et le Pas-de-Calais est en queue de Peloton de la DGFIP ... Peut-être est-il temps, comme nous vous l'avons demandé à plusieurs reprises, de clarifier les choses auprès des agents en distinguant télétravail et travail à distance ou confiné pour les inciter réellement parce que ce n'est pas la promesse d'un mois ou deux mois de préavis pour sortir du processus qui va nous faire passer Maillot Jaune.

- Le bilan du premier PCA et PRA est pavé de bonnes intentions, de promesses, de dialogue social et d'idées pour l'avenir. Nous ne pouvons que regretter d'être obligés de vivre une crise sanitaire pour que l'on reconnaisse l'importance d'être à l'écoute des syndicats ; c'était le printemps, l'époque des trop brèves amours au sortir de l'hiver. Concernant ce qui devait être entrepris face à la crise, les idées étaient bonnes. Mais pourquoi avoir attendu si longtemps avant de commencer à les mettre en œuvre alors que le confinement d'automne était prévisible dès le milieu de l'été ? Comment vous faire confiance dans ces conditions sur des réformes pluriannuelles ?

- Les points suivants traitent de réorganisations de service, la motivation de celles-ci est notée noir sur blanc au moins une fois : la réduction des effectifs, le reste n'est qu'habillage.

- Encore un exemple de tour de passe-passe : la création d'un accueil sur rendez-vous sur un service qui, de l'aveu même des gens qui y travaillent, n'en a pas besoin ou sans langue de bois : l'art de réduire discrètement les plages d'ouverture pour pallier au manque d'agents. Ou l'art de se tirer une balle dans le pied : le dépôt de déclaration dans vos urnes, boîtes aux lettres, boîte à mauvaises idées risquant de générer beaucoup plus de travail en back-office qu'elles n'en auraient nécessité lors d'un accueil physique.

- concernant le démembrement du secteur public local, parce qu'il s'agit de cela : séparation de la partie conseil et de la partie gestion et même au sein de la partie gestion vous prévoyez déjà une hyper-spécialisation. Nous allons passer de petites structures polyvalentes et adaptables à de grosses machines dont vous craignez déjà les pannes puisque vous avez pris soin de recenser tous les points de grippages.

- l'accueil de proximité ou comment essayer de faire passer le point précédent auprès des élus locaux et de la population. Vous voulez créer des EFS. L'acronyme est malheureux. En effet, comparer un établissement qui sauve des vies à celui qui signe la mort du service public ne paraît pas de bon ton. En effet, vous aurez beau vouloir le vendre comme vous le voulez cela restera des services ouverts un à deux jours par semaine, tenus par un seul agent isolé qui sera donc dans l'incapacité de répondre à l'ensemble des questions qui pourraient lui être posées.

Nous vous l'avions dit dès le départ de cette déclaration liminaire ce CTL a tout pour rendre morose, morose comme peuvent l'être l'ensemble des agents et la crise sanitaire n'en est pas la seule responsable. Le Nouveau Réseau de Proximité s'en était chargé avant. Restructuration, fermeture de service, disparition du secteur public local, et du service public de proximité, suppression de l'accueil physique... Ce n'est pas comme cela que la CGT Finances Publiques conçoit le service au Public.

La CGT Finances Publiques revendique l'accès au service public pour tous y compris pour les 17 % de la population souffrant d'illectronisme et pas seulement pour la majorité.

La CGT Finances Publiques vous demande l'abandon du NRP qui comme vous le montrez dans ce CTL ne sert qu'à masquer les suppressions d'emplois passées et à préparer celles à venir. Les agents n'en veulent pas, les élus soucieux de leur population n'en veulent pas non plus et ne se privent de vous le dire et de vous le répéter, pour que le message passe.

Mais après tout, la pédagogie n'est-elle pas l'art de la répétition ?